LE CCF EPS AU LP DUNANT ANGERS
de la 3è à la terminale

1- CONVOCATION.

J'émarge sur la feuille de convocation collective : j'ai donc pris connaissance de la date du CCF.
Je suis absent du LP : les dates des CCF sont dans l'agenda CCF de ma classe sur le site du LP Dunant Angers : je ne recevrai pas de convocation.

2- LE JOUR DU CCF, je suis apte à pratiquer

Je suis présent et en tenue d'EPS. J'émarge pour confirmer ma présence.
Je réalise mon évaluation.
Si je refuse de faire l'évaluation, **la note de zéro me sera attribuée.**

3- LE JOUR DU CCF, je suis inapte.

Mon inaptitude est antérieure à cette date : j'ai déjà donné un certificat médical en mains propres, à mon professeur d'EPS.
Mon inaptitude est plus récente, je donne le certificat à mon professeur pendant le CCF. (L**a note de zéro me sera attribuée si ce document arrive après ce délai)**
Dans ces 2 cas, le rattrapage se fera à la fin de mon inaptitude à une date fixée par mon professeur d'EPS.

4- JE SUIS DOUBLANT.

- Je veux garder le bénéfice de mes notes : lors de mon inscription à l'examen je n'oublie pas de **valider cette option**.

Si je ne valide pas ce choix, je dois passer les épreuves de CCF.
Si je ne le fais pas, **la note de zéro me sera attribuée.**

- Je ne veux pas garder le bénéfice de ces notes : je passe les différents CCF.

5- J'AI UNE DISPENSE MEDICALE A L'ANNEE.

Je dois présenter, au plus vite, le certificat médical à mon professeur d'EPS.
Je coche la case inapte lors de mon inscription à l'examen.
Je peux être convoqué chez le médecin scolaire qui validera ou non

NOM de l'élève : Classe :
signature Signature des parents ou tuteur